https://apprendre.auf.org/

Appel à candidatures pour le renouvellement du

Conseil scientifique (CS) du programme APPRENDRE

juillet 2025

1. Le Programme APPRENDRE

Le programme APPRENDRE vise à renforcer les dynamiques initiées par les ministères de l'éducation (MEN) en faveur d'un meilleur **accompagnement professionnel des enseignants**, **au primaire et au secondaire.** Mis en œuvre par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Ministère français des affaires étrangères, il concerne 24 pays d'Afrique francophone, ainsi qu'Haïti et le Liban.

À compter du 1er janvier 2026, le programme APPRENDRE se déploie en appui aux Ministères de l'Education de 8 pays spécifiquement : Cameroun, Guinée, Côte d'Ivoire, Madagascar, République du Congo, République démocratique du Congo, Sénégal, Union des Comores.

APPRENDRE, depuis son lancement en 2018, propose des appuis techniques, services et outils dans un large registre d'activités (pédagogique, didactique, universitaire…) en **mobilisant une expertise ciblée**. Ces appuis, qui profitent aux directions techniques des ministères et aux institutions nationales en charge de la formation initiale et continue, trouvent leur singularité dans leur cœur de cible : **formateurs de formateurs et chaine de supervision pédagogique des enseignants** (cadres d'administration, cadres pédagogiques, inspecteurs, chefs d'établissements, encadreurs de proximité, etc.). Chaque année, ce sont des milliers d'accompagnateurs-formateurs qui bénéficient du programme et viennent enrichir un vivier d'acteurs disposés à partager leurs acquis avec leurs pairs.

L'identification des actions à mener est le fruit de réflexions mûries entre les autorités éducatives nationales et les spécialistes du programme, afin de conjuguer habilement les demandes des pays avec les ressources d'APPRENDRE. A ce titre, **quatre modes opératoires** sont privilégiés sur son financement :

- Des **missions d'expertise nationale et internationale** (diagnostic, audit, conseil, ingénierie) en s'appuyant sur un vaste réseau d'experts et de partenaires francophones, mobilisable au service des systèmes éducatifs ;

- Des **ateliers de formation nationaux** comme levier clé de renforcement des compétences et de développement professionnel des accompagnateurs d'enseignants ;
- Des **projets de recherche** en éducation et un appui à la structuration de la recherche, pour produire la connaissance nécessaire à la transformation des systèmes éducatifs ;
- Des **activités thématiques transversales** et **évènements scientifiques** de partage d'expériences et de valorisation des savoirs, visant à créer des ponts entre le monde universitaire et les praticiens de l'éducation.

APPRENDRE est à la fois un **incubateur de projets**, un **laboratoire d'innovations, un instrument d'expertise sur-mesure** et un **accélérateur de politiques publiques**. Ainsi, le programme contribue à mobiliser une expertise ponctuelle pour :

- Faire émerger des initiatives nationales et internationales ayant un effet catalyseur sur l'amélioration des pratiques de classe des enseignants
- Amorcer des actions pilotes ancrées aux besoins des pays qui auront vocation à être démultipliées et mises à l'échelle
- Compléter des projets structurants impulsés via les financements sectoriels de l'éducation
- Renforcer de manière systémique les capacités de conception et de suivi des Ministères de l'éducation

L'appui en expertise d'APPRENDRE se déploie via les groupes thématiques d'expertise (GTE) :

1. Professionnalisation des acteurs (enseignants, directeurs d'établissements, supervision pédagogique) dans l'exercice de leurs métiers
2. Ingénierie de formation et usage pédagogique des technologies
3. Appui aux collectifs enseignants et communautés d'apprentissage professionnel dans les établissements et les réseaux disciplinaires
4. Promotion et enseignement des mathématiques et des sciences
5. Apprentissage de la lecture et langues d'enseignement
6. Appui au pilotage des systèmes éducatifs
7. Suivi-évaluation des enseignements-apprentissages (suivi des effets de la professionnalisation, création d'outils d'évaluation, etc)
8. Promotion des initiatives sensibles au genre et à l'inclusion : pour une éducation équitable et transformatrice

2. Le Conseil scientifique

Le Conseil scientifique (CS) du programme compte **8 membres** et sa composition est caractérisée par une parité Nord/Sud et un équilibre femmes/hommes. Ces membres sont choisis par l'AUF et l'AFD pour leurs qualité et représentativité dans les domaines d'intervention d'APPRENDRE. Leur mandat est d'une durée de **2 ans**.

Le CS du programme APPRENDRE répond au besoin d'assurer, dans le processus d'organisation et d'animation du champ scientifique, la prise en compte des préoccupations et avis directs de la communauté scientifique sur l'éducation.

L'objectif principal du CS est ainsi d'**éclairer les décisions de la coordination** APPRENDRE et des différents partenaires techniques en émettant des avis et des recommandations, reposant sur des considérations d'ordre scientifique, et basés sur une vision stratégique et prospective de l'avenir de la communauté éducative. Le deuxième objectif du CS, découlant du premier, est de contribuer, par la diffusion et la valorisation de ses travaux, à la **visibilité et à la promotion des actions** du programme APPRENDRE.

Le Conseil scientifique est un **organe consultatif** partie prenante du dispositif de gouvernance du programme APPRENDRE, avec pour rôle de :

- Définir et contribuer aux activités de la **composante « recherche »** du programme :
    - Renforcer la recherche nationale en éducation articulée aux besoins des systèmes éducatifs dans les pays francophones concernés par APPRENDRE (accompagnement de recherches-actions nationales, Journées nationales de la Recherche et de l'Innovation en Education…) ;
    - Contribuer au prochain appel à projets de recherche-action en éducation (termes de référence, sélection, accompagnement scientifique, mobilisation d'équipes de recherche, renforcement d'équipes émergentes, évaluation, appui aux laboratoires universitaires africains, propositions de collaborations avec les ministères de l'éducation de base…) ;
    - Donner de la visibilité aux articles scientifiques et aux résultats des meilleurs projets de recherche en éducation soutenus par le programme APPRENDRE ;
    - Organiser des webinaires et séminaires internationaux de recherche en éducation (méthodologie);
    - Soutenir les espaces d'échange et de valorisation de la recherche en éducation au Sud.

- Conduire le processus participatif de suivi des **Plans de Travail Annuel** (PTA), documents construits collégialement avec les services des ministères en charge de l'éducation des pays partenaires et l'équipe d'APPRENDRE. Le PTA définit des activités qui seront réalisées avec l'appui du programme. Chaque membre du conseil scientifique participe à 1 **comité de suivi national** du programme APPRENDRE, parmi les pays suivants : Cameroun, Guinée, Côte d'Ivoire, Madagascar, République du Congo, République démocratique du Congo, Sénégal, Union des Comores ;

- Identifier, en lien avec la coordination, l'expertise à mobiliser dans les Groupes Thématiques d'Expertise (GTE) et **assurer la supervision scientifique d'1 GTE**, spécifique pour chaque membre du CS en garantissant la conformité de leurs missions avec l'ADN d'APPRENDRE ;

- **Conseiller l'équipe de coordination** de l'AUF (partenariats à créer, identification de ressources pédagogiques et didactiques, analyse des rapports d'activités, appui à l'organisation d'événements, suggestion d'activités à mener…) ;

- Assurer une **vision prospective et réflexive** sur le programme (évolutions, extensions, domaines d'intervention, réseautage entre pays…) ;

- Prendre part à des **évènements scientifiques et institutionnels** de portée nationale et internationale en lien avec les objectifs et les thématiques phares du programme APPRENDRE (conférences thématiques, animation d'ateliers ou de tables-rondes, etc.) ;

- Participer à l'identification et à la consolidation du **réseau d'expertise internationale** animé dans le cadre d'APPRENDRE, qui concourt notamment à appuyer le développement et la structuration d'une expertise locale ;

- Contribuer à la **visibilité internationale du programme** et à la capitalisation de ses activités et acquis (valorisation des résultats, diffusion des études et recherches…) ;

- Garantir la prise en compte de la **dimension genre** et guider sa mise en place effective dans toutes les dimensions du programme.

Les membres du CS perçoivent une rémunération spécifique pour leur travail d'animation scientifique sur la base d'un forfait annuel se rapportant aux responsabilités spécifiques identifiées pour chacun des 8 membres : le suivi de projets de recherche, la participation à un comité national de suivi des activités, le suivi scientifique des activités d'un GTE.

L'organisation des déplacements des membres du CS ainsi que la prise en charge de leurs honoraires et leurs frais de missions sont gérés par la coordination du programme APPRENDRE.

3. Appel à candidatures

La coordination d'APPRENDRE lance un **appel à propositions pour le recrutement de 8 nouveaux membres**. L'entrée effective de ces nouveaux membres au conseil est attendue pour le 1er janvier 2026.

3.1. Qualifications et compétences souhaitées

- **Universitaires confirmés ou haut fonctionnaire issus d'un ministère de l'éducation d'un pays francophone (actif ou à la retraite)** disposant de compétences scientifiques avérées et reconnues dans le domaine de l'éducation (politiques éducatives, technologies de l'information et de la communication en éducation, sciences de l'éducation, planification de l'éducation, ingénierie de formation, didactique des disciplines, ou tout autre domaine pertinent au regard des objectifs du programme APPRENDRE) ;

- Intérêt marqué pour les **thématiques phares** du programme APPRENDRE :
  - Mise en place de **politiques et de dispositifs de professionnalisation** des enseignants ;
  - **Accompagnement professionnel des personnels d'encadrement**, avec une priorité à l'enseignement de base niveau primaire et secondaire ;
  - Appuyer **les collectifs enseignants** et Communautés d'Apprentissages Professionnelles en établissement et en réseaux disciplinaires
  - Prise en charge des difficultés d'apprentissages des élèves (évaluation formative, remédiation) à travers les **renforcements didactiques** et pédagogiques selon des approches au plus près des besoins des élèves ;
  - Usage pédagogique des **technologies** ;
  - Développement d'outils pédagogiques et didactiques pour l'intégration de la perspective **genre et inclusion** dans les pratiques enseignantes.

- Fine connaissance des enjeux régionaux en matière de **coopération internationale en éducation et formation dans les pays en développement**, plus particulièrement en Afrique francophone, et expériences de travail antérieures indispensables dans un ou plusieurs pays d'intervention du programme ;

- Expériences en matière de **planification** de stratégies nationales et / ou de politiques publiques relatives à la **formation initiale et/ou continue** des enseignants, et connaissance des problématiques de gouvernance du secteur de l'éducation ;

- Expérience dans la facilitation de diagnostic et l'émergence de stratégies de renforcement des capacités et d'**accompagnement au changement** de structures diverses ;

- Une expertise méthodologique en **suivi-évaluation de projet**, gestion de projet et contrôle qualité de projets et programmes de développement dans le secteur de l'éducation est fortement souhaitable ;

- Au moins une expérience dans l'intégration des **enjeux d'équité et d'égalité de genre** dans les politiques éducatives : lutte contre l'échec scolaire par le ciblage des enfants les plus vulnérables, notamment les filles, dans une logique d'accompagnement des pays pour intégrer ces enjeux dans les pratiques enseignantes ;

- **Disponibilité et appétence pour des missions à l'étranger** (environ 3 missions de 5 jours chaque année).

3.2. Modalités de candidature

Il est demandé aux candidats de déposer leur candidature directement depuis https://appels-propositions.auf.org/renouvellement-du-conseil-scientifique-du-programme-apprendre intégrant un **CV** ainsi qu'une **lettre de motivation** avant le **15 septembre 2025**, pour un début de mandat au 1er janvier 2026.
Le **comité de sélection** statuera en octobre 2025. L'AFD est associée à la décision finale.